

Nombre de membres en exercice : 10

Séance du jeudi 02 février 2023

Le **jeudi 02 février deux mille vingt-trois**, à vingt heures trente, l'assemblée, convoquée le 27 janvier 2023, s'est réunie sous la présidence de Catherine PRUNET, Maire, à la salle de quartier.

Présents : Mme PRUNET Catherine ; Mme BEST Christine ; M. BIENAYME Arnaud ; M. BRUNET Jacques ; Mme BRUNET PRACHT Laura ; Mme LAMOTHE Mireille.

Absents excusés : M. LESCOLE Philipe, M. FOUQUET Hervé

Procuration : Mme VALLET Isabelle à M. BIENAYME Arnaud ; M. JOUANOU Francis à Mme BEST Christine.

Mme BRUNET PRACHT Laura, ayant été désignée pour remplir les **fonctions de secrétaire**, les a acceptées.

Mme Le Maire demande aux conseillers leur accord pour ajouter deux points à l'ordre du jour :

- **Méthaniseur exploité par la SAS BIOQUERCY à Gramat, modification du plan d'épandage- Avis du conseil municipal**
- **Autorisation Maire à mandater les dépenses d'investissement**

Les membres du conseil acceptent ces demandes.

ORDRE DU JOUR

I- Approbation du compte rendu du 12 janvier 2023

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

II- Délibérations :

- ✓ **Mise à jour suite démission et élection des nouveaux adjoints :**

- Commissions au sein du Conseil Municipal

COMMISSIONS OBLIGATOIRES

- **GRAND FIGEAC Communauté de communes**

Titulaire : Mme La Maire ; Suppléant 1^{er} adjoint

- **Parc Naturel Régional des Causses du Quercy**

JOUANTOU Francis et VALLET Isabelle

- **SYDED :**

Référent environnement : BRUNET PRACHT Laura

- **FDEL Electricité :**

Titulaire : PRUNET Catherine ; Suppléant : BRUNET Jacques

- **GEMAPI**

BRUNET Jacques, FOUQUET Hervé, Mme BEST Christine

- **SIAEP Syndicat de l'eau**

LAMOTHE Mireille et PRUNET Catherine

Suppléantes : BRUNET PRACHT Laura et BEST Christine

- **SDAIL Bureau d'étude du Département**

Titulaire : BRUNET Jacques ; Suppléant : PRUNET Catherine

- **Commission communale des impôts :**

BOUYGUES Gwénaëlle ; Francis ? BRUNET Jacques ; LAMOTHE Mireille ; BEST Christine, BIENAYME Arnaud, PRUNET Catherine

Extérieur à la commune :

CONSTANT Aurélien, DELMAS Jean Pierre

Hors conseil municipal :

BRUNET Paul ; GRIMAL Michel ; VIDAL Michel ; BAYOL Sylvie ; CHARAZAC Robert ; LEMBEYE Dominique ; SERRES Jean Christophe ; BRUNET Carine ; MOREAU Alain ; BRISSON Martine

Tous les autres conseillers sont suppléants

- **PETR Pôle d'équilibre territorial et rural**

PRUNET Catherine, JOUANTOU Francis et BIENAYME Arnaud

COMMISSIONS COMMUNALES

- Commission **jeunesse et sport**

PRACHT BRUNET Laura et Mme BEST Christine

- CCAS commission **action sociale**

VALLET Isabelle, PRACHT BRUNET Laura

- Commission **Animation**

BEST Christine, VALLET Isabelle et PRACHT BRUNET Laura, BIENAYME Arnaud. Mme BOUYGUES ne faisait pas partie de cette commission.

- Commission **Communication**
LAMOTHE Mireille, BIENAYME Arnaud et LESCOLE Philippe
- Commission **économique**
BIENAYME Arnaud, LAMOTHE Mireille
- Commission **voirie/ Commission Aménagement RD 840**
PRUNET Catherine BRUNET Jacques et FOUQUET Hervé
- Commission **patrimoine communal**
LESCOLE Philippe, VALLET Isabelle et BIENAYME Arnaud
- Commission **PLUi**
PRUNET Catherine, LAMOTHE Mireille, BRUNET Jacques, BIENAYME Arnaud
- Commission **appel d'offre**
PRUNET Catherine, LAMOTHE Mireille, BIENAYME Arnaud,

- Délégations adjoints

Jacques		Arnaud		Christine	
		Délégation prioritaire	Délégation secondaire	Délégation prioritaire	Délégation secondaire
Délégation de signature pour tous documents		RGPD		GEMAPI	
Délégué communautaire suppléant		PETR			
GEMAPI		Gestion des bâtiments communaux		Gestion courante des logements communaux	
SDAIL		Petit patrimoine			
FDEL		La gestion du personnel communal		Encadrement quotidien du personnel communal	

Pour rappel

Gwénaëlle		Philippe	
Délégation prioritaire	Délégation secondaire	Délégation prioritaire	Délégation secondaire
RGPD	Gestion de l'entretien des bâtiments communaux	Gestion de l'entretien des bâtiments communaux	
PETR	Encadrement du personnel technique de la commune	Encadrement du personnel technique de la commune	

- Commission thématique GF (Enfance-Jeunesse-Sports-Piscines du Grand Figeac)

Représentant actuel : Mme BOUYGUES Gwénaëlle

Nouveau représentant : Mme BRUNET PRACHT Laura

✓ **Adhésion association Art et Patrimoine**

M. BIENAYME a contacté l'association puis l'association Théminoise Culture et Patrimoine qui ne peut plus entretenir les chemins communaux. La commune prend déjà en charge l'entretien des chemins, cela semble logique que ce soit la commune qui adhère à l'association. L'association Art et Patrimoine assure qu'il n'y aura pas de contraintes supplémentaires, référent de la commune : BIENAYME Arnaud

Mme Le Maire demande si quelqu'un est contre l'adhésion à cette association ? : tous les membres y sont favorables

✓ **Attribution des Subventions aux associations 2023**

ASSOCIATION	Demande et documents demandés reçus en 2022 Mandaté	2023 Annexé au budget
APE Aynac (mat et prim) 50 € /enfant Si voyage 30 € /enfant	150 €	50 €/enfant
APE Collège Lacapelle Marival 50 € /enfant Si voyage 30 € /enfant	Attente retour docs demandés	
Lycée Jean Lurçat St Céré Si voyage 30 € /enfant		
Assoc des propriétaires et chasseurs Théminois	300	300
Culture et patrimoine	500	500

Le renouveau Théminois	1000 +172 (subv exceptionnelle)	1000
Mutuelle coup dur		300
TRIAS	L'association ne souhaite pas de subvention cette année	500
ELAN Marivalois	100	100
Club sport et détente	150	150
APEAI		-
Fondation patrimoine		-
Les Amis de L'Ouyse		100
Le Chat Pito		-
AAPPMA Assier	100	150
Restos du cœur	150	175
CAUE du Lot (Adhésion)	60	60
Nordic 46	150	150
Art et Patrimoine		10
TOTAL	2 832 €	3 600 € *

*Montant à prévoir au budget, ne correspond pas au total de la colonne (pas connaissance du nombre d'enfants et des demandes pour les voyages, nouvelles demandes...)

✓ LE PECH DE GOURBIERE -Renouveau contrat de service 2023

Année	Tarification journalière Montant HT en € (TVA 20 %)
2017	312
2018	312
2019	321
2020	321
2021	343
2022	343
2023	370

Détail des interventions 2022 :

- La tonte du stade et de ses abords, évacuation des déchets verts
- Taille de la haie à la station d'épuration (tonte supprimée)
- Tonte du Bout du Lieu,
- Nettoyage des parcelles non construites dans le lotissement.

Le cout des interventions en 2022 s'élève à 3 700 € soit 10 jours de travail.

Tous les conseillers valident le renouvellement du contrat de service pour 2023.

✓ **Achat poteaux incendie -implantation bornes supplémentaires**

Localisation des bornes sur la commune et discussion sur la nécessité d'en créer des supplémentaires.

Le but est d'obtenir une couverture, par les bornes, de tout le territoire de la commune. La borne du Mas du Causse est fermée car elle fuyait. Demander la réparation au SIAEP et la remise en fonction.

Un point d'eau existe à la carrière du Mas du Causse, voir sa dimension et son accessibilité à toute heure.

Voir la couverture sur les hameaux riverains (Vialoze, Marche à Issendolus, places del Souc et Lacabroulate pour sécuriser en cas d'incendie

A Lafanayre, enlever le poteau car il fuit.

A Laval, création d'une nouvelle borne...vérifier la faisabilité auprès du SIAEP.

Extrait du PV de la réunion du SIAEP du 06 décembre 2022

7. Devis VGS et SIAEP THEMINES Fourniture de Poteaux Incendie

Monsieur le Président, ANDURAND Jacques, invite les membres du Comité à prendre connaissance des offres commerciales proposées par la Société VGS pour la fourniture des poteaux incendie et par le Syndicat pour l'exécution de la mise en place.

- ✓ Pour la Société VGS le coût s'élève pour la fourniture de 6 poteaux incendie variante Saphir à 13 624 € 86 HT soit 16 349 € 83 TTC
- ✓ Pour le Syndicat le coût s'élève pour l'exécution de la mise en place par poteau incendie à 2 270 € 81 HT soit 2 724 € 97 TTC (fournitures)
à 600 € HT soit 720 € TTC (main d'œuvre)
soit un total de 17 224.86 HT soit 20 669.83 TTC pour les 6 poteaux incendie

Après en avoir délibéré, à la majorité, le Conseil Syndical donne un avis FAVORABLE

- A l'achat des poteaux incendie auprès de VGS
- A leur installation par les Techniciens du SIAEP

Monsieur le Président propose un achat groupé pour toutes les communes. Il souhaite également, afin de valoriser le travail des agents, que l'installation de ces bornes incendie soit exécutée par le Syndicat.

Chaque commune doit effectuer un inventaire de ses besoins pour l'achat groupé, tout le monde y gagnera.

En 2023, le contrôle annuel des bornes incendie par le SDIS ne sera plus d'usage. Nous allons vérifier si les techniciens du Syndicat sont habilités à effectuer ces contrôles. Doivent-ils bénéficier d'une formation particulière et quel matériel est nécessaire à cet entretien ?

- ✓ Méthaniseur exploité par la SAS BIOQUERCY à Gramat, modification du plan d'épandage- Avis du conseil municipal
Analyse de la carte, suppression et ajout de nouvelles parcelles sur la commune.
La commune a pris connaissance du dossier, sur une des parcelles un ru est en contre bas et des mesures doivent être prises pour éviter toute pollution de l'eau.
- ✓ Autorisation Maire à mandater les dépenses d'investissement

Le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2022 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 153 974,28 - 4 700 € (chap 16) = 149 274,28 €
Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 37 318.57 €, soit 25% de 149 274,28 €.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

- Achats logiciels
 - Gamme HORIZON CLOUD :
 - Article 2051 "logiciels dissociés" : 3 882.82 €

- Opération n° 107 Inventaire n°198B
- Achat véhicule :
Article 2182 : 10 000 €
Opération n° 68 Inventaire n°247
- Mise en valeur des pertes (prévu au budget 2022)
Article 212 € : 1 000 €
Opération n° 104 Inventaire n°258
- Adressage :
Article 2152 : 4 000 € (prévu au budget 2022)
Opération n°103 Inventaire n°257
- Sécurisation RD 840 (prévu au budget 2022)
Article 2031 : 5 000 €
Opération n°101 Inventaire n°108

Total = 32 882.82 € (inférieur au plafond autorisé de 37 318 €.5)
L'ensemble des conseillers y est favorable

III- QUESTIONS DIVERSES

- ✓ La vélotoise : autorisation de passage pour le 06 aout 2023
- ✓ Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle- Sécheresse 2022
Analyse de la réponse de La Vie Communale et du courrier de la Préfecture.
Théminettes a fait une déclaration, pas Rueyres.
Faire une déclaration sur CATNAT
- ✓ Chiffrage remise en état logement au-dessus salle de quartier
Le DPE (Diagnostic de Performance Energétique) pour ce logement a été classé G.
par l'entreprise SOCOBOIS. Mauvais classement peut être dû à un manque de
factures présentées. Demander une explication pour ce classement.
Détail de la retenue sur la caution pour travaux de remise en état du logement : 243
€
- ✓ Jeudi 6 juillet : balade coucher de soleil organisé par l'Office de Tourisme
Associer la marche Nordic et la Gym Volontaire pour l'organisation.
- ✓ Achat d'une voiture pour remplacer le C15 tombé en panne et ne pouvant être réparé.
Une voiture avait été repérée à Quercy Négoce mais après discussion, le conseil décide
de ne pas acheter cette voiture. Une discussion s'engage pour choisir le modèle à
rechercher : véhicule plateau, utilitaire...
Voir Interenchères à Rodez.
- ✓ Organisation d'une journée travaux conseil municipal : 11 mars

- Plantation des poteaux adressage. Location d'une tarière.
 - Chapes
- ✓ M. BIENAYME demande si l'Honorariat conféré à Bernard LACARRIERE lui a été remis. La réponse étant négative, il est décidé d'organiser une cérémonie courant mai avec la Sous-Préfète, les élus du territoire et les habitants de Thémynes.
- ✓ Mme BEST dit qu'il faudra penser à la journée du Téléthon assez tôt pour l'organiser entre les différentes associations de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures

Le Secrétaire de séance,



Mme Le Maire,



Département du Lot

Sous-Préfecture Figeac

Canton de Lacapelle Marival

COMMUNE THEMINES

LISTE DELIBERATIONS

Réunion du Conseil Municipal du 02 février 2023

- ✓ Mises à jour commissions au sein du Conseil Municipal
- ✓ Mises à jour délégations adjoints
- ✓ Autorisation au Maire de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget
- ✓ Méthaniseur exploité par la SAS BIOQUERCY à Gramat, modification du plan d'épandage- Avis du conseil municipal